

Édition 2024

LA FRANCE RESPECTE-T-ELLE SES OBJECTIFS SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE ?



Qu'est ce que l'Observatoire Climat-Énergie?

L'Europe a renforcé ses objectifs afin d'accélérer sa transition écologique et la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, suite à une crise énergétique inédite. La France doit à son tour revoir ses objectifs sur l'énergie et le climat dans le cadre de la planification écologique. Une consultation publique était prévue avant la publication de la 3^e Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la 3^e Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Cette consultation a été décalée du fait de la dissolution et devrait avoir lieu à l'automne. Établir un constat partagé sur la situation actuelle est indispensable pour préparer un débat éclairé sur ces nouveaux objectifs, afin de pouvoir se projeter vers l'avenir et d'activer les leviers nécessaires.

L'Observatoire Climat-Énergie, développé par le Réseau Action Climat, permet d'établir un état des lieux accessible et partagé sur les trajectoires climatiques et énergétiques de la France. Il s'appuie sur les indicateurs définis dans la SNBC et la PPE et les sources officielles du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires ainsi que du CITEPA et de RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

L'Observatoire Climat-Énergie permet de savoir où en est la France dans l'atteinte de ses objectifs sur le climat et l'énergie, d'évaluer les tendances et d'identifier les domaines où des actions supplémentaires doivent être mises en œuvre pour que la France se mette sur la bonne trajectoire.

www.observatoire-climat-energie.fr



réseau
action
climat
france

LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS EN FRANCE



TRANSPORTS
34%*



AGRICULTURE
19,6%*



INDUSTRIE
17,4%*



BÂTIMENT
15,6%*



ÉNERGIE
9,5%*



DÉCHETS
3,9%*

*des émissions nationales, d'après les premières estimations pour 2023 du CITEPA

OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS CLIMAT ?

L'Observatoire Climat-Énergie montre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre nationales par rapport aux budgets carbone – des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre – fixés dans la Stratégie Nationale Bas Carbone en 2015 et révisés en 2019. Les budgets carbone sont déclinés par secteurs. Les données 2023 sont provisoires, mais donnent une première estimation des trajectoires.

DÉFINITION

MtCO_{2e} : mégatonne d'équivalent CO₂

La tonne équivalent CO₂ est une unité pour cumuler les différents gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote...) sous un indice unique.

La SNBC ne prend en compte que les émissions émises sur le territoire français et non pas l'empreinte carbone qui, elle, correspond aux biens ou services consommés sur le territoire, qu'ils aient été produits en France ou importés. L'empreinte carbone de la France est estimée à 575 MtCO_{2e} pour 2021 et à 623 MtCO₂ pour 2022 (SDES).

ÉMISSIONS BRUTES

La France respecte son objectif en émissions brutes (la somme de toutes les émissions des différents secteurs émetteurs, sans l'absorption par les forêts et sols), avec 372,9 MtCO_{2e} émises sur un budget carbone de 395 MtCO_{2e}.

OBJECTIF RESPECTÉ

-22,1

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2023

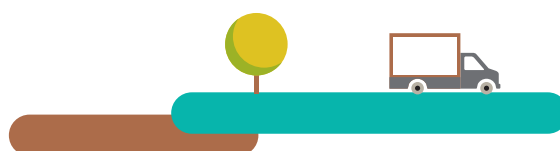
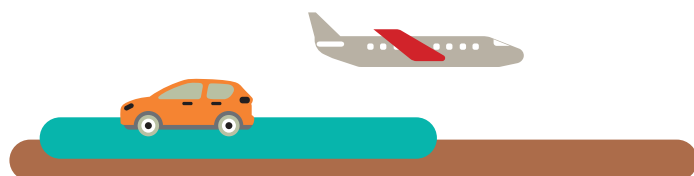
ÉMISSIONS NETTES

Les émissions nettes sont constituées de l'intégralité des émissions de gaz à effet de serre nationales auxquelles a été retranché le CO₂ absorbé par la forêt et les sols. La France respecte son budget carbone, avec 352,2 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 355 MtCO_{2e}.

OBJECTIF RESPECTÉ

-2,8

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2023






RESPECT DES OBJECTIFS PAR SECTEUR

 **TRANSPORTS** Ce secteur a vu ses émissions baisser en 2023 pour atteindre 126,8 MtCO_{2e}, mais insuffisamment pour respecter son objectif annuel indicatif de 123 MtCO_{2e}. La hausse des prix des carburants, limitant les déplacements non contraints, et le renouvellement du parc moins énergivore ainsi que le report modal (covoiturage, vélo...) sont à l'origine de cette baisse. Par ailleurs, si le trafic aérien domestique a légèrement diminué en 2023, le trafic aérien international, non inclus dans les émissions territoriales, a connu une hausse de 16 % de ses émissions.


OBJECTIF NON RESPECTÉ

+3,8
MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2023

 **AGRICULTURE** Le secteur de l'agriculture, dans ces premières évaluations, respecte son budget carbone avec 2 MtCO_{2e} émises en moins que prévu, atteignant les 73 MtCO_{2e} pour un objectif de 75 MtCO_{2e}. Le cheptel bovin, émetteur de méthane, a poursuivi sa baisse, de manière plus ralentie que les années précédentes. L'usage d'engrais azotés de synthèse a lui connu une baisse notable.


OBJECTIF RESPECTÉ

-2
MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2023 (chiffres provisoires)

 **INDUSTRIE** Le secteur de l'industrie a vu ses émissions poursuivre leur baisse en 2023. Il respecte son budget carbone pour 2023, avec des émissions atteignant les 64,8 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 71 MtCO_{2e}. Cela s'explique notamment par la baisse des productions en 2023 des activités les plus émettrices, le ciment (-7,3%), l'acier (-6,4 % pour l'acier de hauts-fourneaux) et la chimie organique et inorganique (-9%). La consommation de gaz fossile a donc chuté de 19% dans la grande industrie en 2023.

OBJECTIF RESPECTÉ

-6,2
MtCO_{2e} par rapport à l'objectif de la SNBC pour 2023

 **BÂTIMENTS** Le secteur des bâtiments a connu une baisse de ses émissions en 2023 et respecte son budget carbone en étant à 58,4 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 71 MtCO_{2e}. Les consommations d'énergie, notamment de fioul domestique et de gaz pour le chauffage, ont baissé en 2023 du fait de prix de l'énergie élevés, d'actions de sobriété et d'un hiver peu rigoureux.

OBJECTIF RESPECTÉ

-12,6
MtCO_{2e} par rapport à l'objectif de la SNBC pour 2023



FORÊTS ET SOLS Les émissions liées à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et à la foresterie, qui intègrent les puits carbone des forêts et des sols, n'ont pas respecté l'objectif d'absorption. Cette séquestration n'a été que de 20,7 MtCO_{2e} sur les 40 MtCO_{2e} fixées dans la SNBC. La baisse des puits carbone ces dernières années, particulièrement dans les forêts, est liée aux sécheresses (renforcées par le changement climatique) et incendies ainsi qu'aux maladies. Les données de ce secteur sont plus incertaines car il est difficile d'évaluer précisément l'absorption des puits forestiers.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

-19,3
MtCO_{2e} absorbées par rapport à l'objectif de la SNBC pour 2023



CONCLUSION

La France respecte son objectif d'émissions nettes de gaz à effet de serre pour l'année 2023, malgré la moindre absorption du CO₂ par les forêts et les sols.

Pour les secteurs émetteurs, l'industrie, l'agriculture et le bâtiment ont respecté leurs budgets carbone, en partie grâce à des facteurs conjoncturels comme des prix de l'énergie élevés, des baisses de production et un hiver doux, en partie par des actions de sobriété et d'efficacité. En revanche, avec une baisse insuffisante de ses émissions, le secteur des transports dépasse son budget carbone pour 2023.

Il est donc nécessaire de renforcer les transformations structurelles dans tous les secteurs pour réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, d'autant que les objectifs européens visent maintenant une réduction de 55 % des émissions nettes d'ici à 2030 (par rapport aux -40 % sur les émissions brutes prévus actuellement en France).

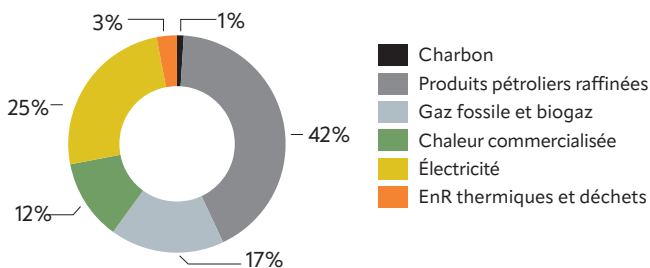
OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS ÉNERGIE ?

Sur le volet énergétique, l'Observatoire Climat-Énergie fait un suivi des indicateurs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, à la fois concernant la baisse de consommation énergétique (où la France a un objectif de -20 % d'ici à 2030 en consommation finale) ainsi qu'aux capacités de production d'énergie via les différents types d'énergies : renouvelables, nucléaire ou fossiles.

QUELLES ÉNERGIES CONSOMMONS-NOUS ?

La France est encore fortement dépendante des énergies fossiles. Les produits pétroliers raffinés et le gaz fossile représentent plus de la moitié de la consommation énergétique nationale.

CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE 1 622 TWh EN 2023*



*Données non corrigées des variations climatiques et calendaires. Données provisoires du Ministère de la transition écologique - Données et études statistiques, en usages énergétiques et non énergétiques.

⚡ CONSOMMATION D'ÉNERGIE La France a respecté ses objectifs de baisse de la consommation d'énergie, conformément à la trajectoire de la PPE, avec 1,5 % de marge. La consommation d'énergie finale en métropole corrigée des variations climatiques en 2023 a été de 1515 TWh (France métropolitaine).

OBJECTIF RESPECTÉ

-22 TWh
par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2023

🏗️ CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES La France a respecté son objectif de consommation primaire d'énergies fossiles, en consommant 5 TWh de moins que prévu, atteignant donc les 1138 TWh en 2023 (France métropolitaine), alors que l'objectif était de 1143 TWh (métropole continentale). Si la consommation de charbon et de gaz fossile a significativement baissé, celle de produits pétroliers marque malheureusement une stagnation.

OBJECTIF RESPECTÉ

-5 TWh
par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2023

🌿 PART D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France aurait dû atteindre 25 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie pour 2023 pour respecter la trajectoire de ses objectifs. Elle n'a atteint que 22,2 % d'énergies renouvelables. Les retards concernent notamment l'éolien terrestre avec une puissance installée de 22,7 GW pour un objectif de 24,1 GW et l'éolien en mer avec 0,84 GW pour un objectif de 2,4 GW.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

-11% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie brute en 2023 par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2023.

DÉFINITION

Quelle est la différence entre des Watts et des Wattheures ?

Les Watts (W) expriment la puissance installée alors que les Wattheures (Wh) expriment la quantité d'énergie produite par une installation dans un temps défini (la puissance délivrée). Ici nous utilisons des TWh (terrawattheure) pour la quantité d'énergie produite ou consommée et des GW (gigawatts) pour la puissance installée.

CONCLUSION

L'année 2023 est une année de sortie progressive de crise énergétique. Encore affectés par des prix élevés du gaz et de l'électricité, les Français ont baissé leur consommation. La France a donc respecté sa trajectoire de baisse de consommation d'énergie, notamment fossile, sauf en ce qui concerne les produits pétroliers. L'application lente et partielle de la loi d'accélération des énergies renouvelables, ne lui permet pas de rattraper son retard sur le développement des énergies renouvelables.

L'atteinte des objectifs climatiques reste donc fragile, ce qui rend d'autant plus urgent la fixation des nouveaux objectifs pour la SNBC3 et la PPE3 afin de donner une visibilité aux filières et aux différents acteurs concernés.